



Suppression de la Prime de Participation

Par **marieLLL**, le **05/07/2013** à **20:25**

Bonjour,

Je suis employée dans une société depuis 10 ans.

Tout les ans la société accorde une prime de participation alors que l'entreprise emploie moins de 50 salarié comme le prévoit la législation.

Cette année, l'entreprise a décidé de ne pas verser cette prime.

Est ce légal d'annuler cette prime? (aucune annonce préalable à cette suppression n'a été faite)

Merci pour vos réponses

Marie

Par **P.M.**, le **06/07/2013** à **11:31**

Bonjour,

Il faudrait savoir s'il y avait un Accord de participation et si les résultats de l'entreprise sont toujours positifs...

Par **marieLLL**, le **07/07/2013** à **17:05**

Bonjour et merci pour votre réponse,

Je n'ai pas connaissance d'un accord de participation dans l'entreprise.

Quand aux résultats, ils sont bien en positif et même en progression par rapport à l'année précédente.

Marie

Par **P.M.**, le **07/07/2013** à **17:37**

Bonjour,

Cela serait effectivement intéressant à savoir et s'il y a des Représentants du Personnel dans l'entreprise, je vous conseillerais de vous en rapprocher...

Il semblerait effectivement que vous puissiez sinon considérer cela comme un usage dénoncé par l'employeur sans le respect de la procédure...

Par **marieLLL**, le **07/07/2013** à **18:27**

Je vais effectivement me rapprocher des représentants du personnel

merci beaucoup

Marie